

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - ASTREE-

Siège social :45, Avenue Kheireddine Pacha BP 780 - 1080 – Tunis Cedex

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances -ASTREE-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 28 avril 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Adel Mohsen CHAABANE (ECC MAZARS) et Mr Chiheb GHANMI (La Générale d'Audit & Conseil).

Annexe n° 1 Actif du bilan		(Chiffres en dinars tunisien)			Au 31/12/2014
		Au 31 décembre 2015			
Notes	Brut	Amortissements et provisions	Net		
AC1 Actifs incorporels	A 1	722 348	678 014	44 334	21 681
AC11,12,13 Investissements de recherche et développement		722 348	678 014	44 334	21 681
AC14 Acomptes versés					
AC2 Actifs corporels d'exploitation	A 2	6 048 723	4 572 964	1 475 759	1 585 389
AC21 Installations techniques et machines		4 958 753	3 700 838	1 257 915	1 379 775
AC22 Autres installations, outillages et mobiliers		969 637	872 126	97 511	85 281
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		120 333		120 333	120 333
AC3 Placements	A 3	299 982 375	17 525 114	282 457 261	313 187 644
AC31 <u>Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotées</u>	A 3.1	10 847 511	4 685 360	6 162 151	6 381 265
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		3 855 502	2 148 971	1 706 531	1 794 564
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		6 302 009	2 536 389	3 765 620	3 896 701
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		690 000		690 000	690 000
AC32 <u>Placements dans les entreprises liées et participations</u>	A 3.2	32 217 601		32 217 601	32 217 601
AC33 <u>Autres placements financiers</u>	A 3.3	255 544 810	12 839 754	242 705 056	273 836 817
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		77 621 639	12 719 311	64 902 328	70 781 517
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		76 838 776	416	76 838 360	86 530 170
AC333 Prêts hypothécaires		419 903		419 903	349 287
AC334 Autres Prêts		524 492	120 027	404 465	295 843
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		100 140 000		100 140 000	115 880 000
AC34 <u>Créances pour espèces déposées auprès des Entreprises cédantes</u>	A 3.4	1 372 453		1 372 453	751 961
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	A 4	43 029 573		43 029 573	38 377 355
AC510 Provisions pour primes non acquises		9 897 836		9 897 836	9 980 187
AC530 Provisions pour sinistres Vie		41 220		41 220	21 520
AC531 Provisions pour sinistres Non Vie		33 090 517		33 090 517	28 290 035
AC550 Provisions d'égalisation et d'équilibrage Non Vie		-		-	85 613
AC6 Créances	A 5	61 573 293	13 281 902	48 291 391	44 114 707
AC61 <u>Créances nées d'opérations d'Assurance directe</u>	A 5.1	54 511 732	11 873 527	42 638 205	40 714 795
AC611 Primes acquises et non émises	A 5.1.1	2 009 646		2 009 646	762 512
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	A 5.1.2	46 470 671	11 593 209	34 877 462	34 717 604
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	A 5.1.3	6 031 415	280 318	5 751 097	5 234 679
AC62 <u>Créances nées d'opérations de réassurance</u>	A 5.2	1 300 310	614 433	685 877	356 103
AC63 <u>Autres Créances</u>	A 5.3	5 761 251	793 942	4 967 309	3 043 809
AC631 Personnel	A 5.3.1	120 925		120 925	82 627
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	A 5.3.2	4 837 641		4 837 641	2 954 799
AC633 Débiteurs divers	A 5.3.3	802 685	793 942	8 743	6 383
AC7 Autres éléments d'Actif	A 6	17 209 855		17 209 855	17 206 355
AC71 <u>Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse</u>	A 6.1	9 244 886		9 244 886	8 290 105
AC72 <u>Frais d'acquisition reportés</u>	A 6.2	2 682 880		2 682 880	2 448 630
AC73 <u>Comptes de régularisation Actif</u>	A 6.3	5 282 089		5 282 089	6 467 620
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	A 6.3.1	4 989 635		4 989 635	6 193 358
AC733 Autres comptes de régularisation	A 6.3.2	292 454		292 454	274 262
Total de l'Actif :		428 566 167	36 057 994	392 508 173	414 493 131

Annexe n° 2
Capitaux propres et passif du Bilan

(Chiffres en dinars tunisien)

	<i>Notes</i>	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Capitaux propres			
	P 1		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	P 1.1	20 000 000	20 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	P 1.2	30 831 873	37 631 873
CP4 Autres capitaux propres	P 1.3	34 202 815	29 202 815
CP5 Résultat reporté	P 1.4	6 903 372	249 785
Total capitaux propres avant résultat :		91 938 060	87 084 473
CP6 Résultat au 31 décembre	P 1.5	12 661 548	11 653 587
Total capitaux propres avant affectation :		104 599 608	98 738 060
Passif			
	P 2		
PA2 Provisions pour autres risques et charges	P 2.1	<u>7 433 798</u>	<u>6 433 798</u>
PA23 Autres provisions		7 433 798	6 433 798
PA3 Provisions techniques brutes	P 2.2	<u>218 796 248</u>	<u>250 834 071</u>
PA310 Provisions pour primes non acquises Non Vie		29 777 477	29 709 153
PA320 Provisions d'assurances Vie		77 106 309	113 918 464
PA330 Provisions pour sinistres Vie		2 347 346	2 078 206
PA331 Provisions pour sinistres Non Vie		103 050 898	100 091 438
PA340 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes Vie		1 481 801	1 062 003
PA341 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes Non Vie		1 946 753	1 043 098
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage Non Vie		2 078	85 857
PA360 Autres provisions techniques Vie		236 095	128 011
PA361 Autres provisions techniques Non Vie		2 847 491	2 717 841
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	P 2.3	<u>33 154 448</u>	<u>28 734 871</u>
PA6 Autres dettes	P 2.4	<u>27 575 996</u>	<u>28 803 714</u>
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	P 2.4.1	<u>8 051 126</u>	<u>7 375 158</u>
PA611 Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe	P 2.4.1.1	6 703 869	6 115 763
PA612 Dettes indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	P 2.4.1.2	1 347 257	1 259 395
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	P 2.4.2	<u>11 780 537</u>	<u>13 027 976</u>
PA63 Autres dettes	P 2.5	<u>7 744 333</u>	<u>8 400 580</u>
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	P 2.5.1	439 001	451 395
PA632 Personnel	P 2.5.2	1 136 639	893 918
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	P 2.5.3	5 743 760	6 626 309
PA634 Crédoiteurs divers	P 2.5.4	424 933	428 958
PA7 Autres passifs	2.6	<u>948 075</u>	<u>948 616</u>
PA71 Comptes de régularisation passif	P 2.6.1	948 075	948 616
Total des capitaux propres et du Passif :		392 508 173	414 493 131

(Chiffres en dinars tunisiens)

Annexe n° 3
Etat de résultat technique de l'Assurance Non Vie

Notes	Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes
	Au 31/12/2015	Au 31/12/2015	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
PRNV1 Primes acquises	99 875 165	<39 326 380>	60 548 785	51 553 145
PRNV11 Primes émises et acceptées	99 943 489	<39 234 725>	60 708 764	54 080 587
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	<68 324>	<91 655>	<159 979>	<2 527 442>
PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	4 155 456		4 155 456	5 771 361
PRNV2 Autres produits techniques	165 172		165 172	150 395
CHNV1 Charges de sinistres	<58 860 950>	14 324 653	<44 536 297>	<35 738 078>
CHNV11 Montants payés	<55 901 490>	9 524 171	<46 377 319>	<39 139 427>
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	<2 959 460>	4 800 482	1 841 022	3 401 349
CHNV2 Variation des autres provisions techniques	<129 649>		<129 649>	430 548
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes	<1 492 351>		<1 492 351>	<362 048>
CHNV4 Frais d'exploitation	<12 418 459>	7 801 503	<4 616 956>	<4 251 716>
CHNV41 Frais d'acquisition	<4 800 958>		<4 800 958>	<4 705 554>
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	<13 320>		<13 320>	53 207
CHNV43 Frais d'administration	<7 604 181>		<7 604 181>	<6 937 939>
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs		7 801 503	7 801 503	7 338 571
CHNV5 Autres charges techniques	<4 627 379>		<4 627 379>	<5 930 925>
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation & équilibrage	83 779	<85 613>	<1 834>	<244>
RTNV Sous Total : Résultat technique de l'assurance Non Vie	26 750 784	<17 285 837>	9 464 947	11 622 437

Annexe n° 4
Etat de résultat technique de l'Assurance VIE

(Chiffres en dinars tunisiens)

Notes	Opérations	Cessions	Opérations	Opérations
	Brutes		nettes	nettes
	Au 31/12/2015	Au 31/12/2015	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
PRV1 Primes	24 582 289	<288 663>	24 293 626	23 343 800
PRV11 Primes émises et acceptées	24 582 289	<288 663>	24 293 626	23 343 800
PRV2 Produits de placements	5 628 422		5 628 422	5 959 747
PRV21 Revenus des placements	5 218 420	-	5 218 420	5 504 486
PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements	73 192	-	73 192	228 075
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements	336 810	-	336 810	227 186
PRV4 Autres produits techniques	-	-	-	-
CHV1 Charge de sinistres	<55 357 018>	107 990	<55 249 028>	<5 351 003>
CHV11 Montants payés	<55 087 879>	88 291	<54 999 588>	<6 125 790>
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	<269 139>	19 699	<249 440>	774 787
CHV2 Variation des autres provisions techniques	37 050 827	-	37 050 827	<16 002 964>
CHV21 Provisions d'assurance vie	37 158 910	-	37 158 910	<15 874 953>
CHV22 Autres provisions techniques	<108 083>	-	<108 083>	<128 011>
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	<1 295 383>	-	<1 295 383>	<595 608>
CHV4 Frais d'exploitation	<2 263 962>	4 239	<2 259 723>	<2 327 985>
CHV41 Frais d'acquisition	<2 067 528>	-	<2 067 528>	<2 192 061>
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	247 569	-	247 569	307 953
CHV43 Frais d'Administration	<444 003>	-	<444 003>	<446 085>
CHV44 Commissions reçues des réassureurs	-	4 239	4 239	2 208
CHV5 Autres charges techniques	<1 481 785>	-	<1 481 785>	<251 814>
CHV9 Charges des placements	<2 589 890>	-	<2 589 890>	<1 231 232>
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	<453 225>	-	<453 225>	<474 268>
CHV92 Correction de valeur sur placements	<1 954 736>	-	<1 954 736>	<649 762>
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	<181 929>	-	<181 929>	<107 202>
RTV	4 273 500	<176 434>	4 097 066	3 542 941

Sous Total : Résultat technique de l'assurance Vie

**Annexe n°5
Etat de Résultat**

(Chiffres en dinars tunisiens)

Notes	(Chiffres en dinars tunisiens)	
	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
RTNV <u>Résultat Technique de l'Assurance Non Vie</u>	9 464 947	11 622 437
RTV <u>Résultat Technique de l'Assurance Vie</u>	4 097 066	3 542 941
PRNT1 <u>Produits des placements Assurance Non Vie</u>	12 777 126	11 891 834
PRNT11 Revenus des placements	11 846 376	10 983 426
PRNT13 Reprise de correction de valeurs sur placements	166 154	455 091
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	764 596	453 317
CHNT1 <u>Charges des placements de l'Assurance Non Vie</u>	<5 879 331>	<2 456 751>
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	<1 028 870>	<946 336>
CHNT12 Correction de valeurs sur placements	<4 437 462>	<1 296 508>
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	<412 999>	<213 907>
CHNT2 <u>Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Non Vie</u>	<4 155 456>	<5 771 361>
PRNT2 Autres produits non techniques	232 386	70 591
CHNT3 Autres charges non techniques	<16 588>	<2 547 985>
Résultats provenant des activités ordinaires	16 520 150	16 351 706
CHNT4 Impôts sur le Résultat	<3 858 602>	<4 698 119>
Résultats provenant des activités ordinaires après impôts	12 661 548	11 653 587
Résultat net après modifications comptables :	12 661 548	11 653 587

Annexe n° 6 : Tableau des engagements reçus et donnés

Intitulé	Notes	31/12/2015	31/12/2014
HB1 Engagements reçus		1 067 112	631 496
<i>Engagements hypothécaires reçues sur Prêts octroyés</i>		419 903	349 287
<i>Avals, cautions de garanties</i>		647 209	282 209
HB2 Engagements donnés		747 580	882 615
<i>HB21 Avals, cautions de garanties octroyés au titre d'appel d'offres</i>		747 580	882 615
<i>HB22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente</i>			
<i>HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>			
<i>HB24 Autres engagements donnés</i>			
HB3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires			
HB4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution			
HB5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance			
HB6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers			

Annexe 7: État de flux de trésorerie général (méthode directe)

	31/12/2015	31/12/2014
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
E1 Encaissements des primes reçues des assurés	128 920 685	122 501 207
E2 Sommes versées pour paiement des sinistres	<54 856 474>	<50 274 658>
E3 Encaissements des primes reçues (acceptations)	997 589	283 893
E4 Sommes versées pour les sinistres (acceptations)	<305 894>	<263 225>
E5 Commissions versées sur les acceptations	<270 670>	<17 752>
E6 Décaissements de primes pour les cessions	<43 447 084>	<35 753 497>
E7 Encaissements des sinistres pour les cessions	13 815 797	20 760 582
E8 Commissions reçues sur les cessions	9 206 351	6 523 310
E9 Commissions versées aux intermédiaires	<9 656 073>	<9 265 833>
E10 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	<5 174 161>	<5 054 465>
E11 Variation des dépôts auprès des cédantes	4 610	-
E12 Variation des espèces reçues des cessionnaires	5 700 250	<3 145 698>
E13 Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	<128 867 134>	<99 538 826>
E14 Encaissements liés à la cession de placements financiers	153 170 103	75 368 536
E15 Taxes sur les assurances versées au Trésor	<8 988 529>	<8 285 324>
E16 Produit financiers reçus	16 599 176	14 188 010
E17 Impôts sur les bénéfices payés	<1 944 428>	<128 630>
E18 Autres mouvements	<67 164 128>	<18 121 333>
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	7 739 986	9 776 297
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
V1 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	<319>	1 500
V2 Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	23 250	
V3 Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation		
V4 Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation		
V5 Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		
V6 Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i>	22 931	1 500
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
F1 Encaissements suite à l'émission d'actions		
F2 Dividendes et autres distributions	<6 787 347>	<5 985 408>
F3 Encaissements provenant d'emprunts		
F4 Remboursements d'emprunts		
F5 Augmentation/Diminutions des ressources spéciales		
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>	<6 787 347>	<5 985 408>
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	<20 790>	47 441
Variations de trésorerie	954 780	3 839 830
Trésorerie de début d'exercice	8 290 106	4 450 276
Trésorerie de fin d'exercice	9 244 886	8 290 106

1. Présentation de l'entreprise, de ses opérations et de ses activités

- **Dénomination sociale** : Compagnie d'Assurances et de Réassurances «**ASTREE**»
- **Date de constitution** : 22/10/1949
- **Forme juridique** : S.A faisant appel public à l'épargne
- **Siège social** : 45, Avenue Kheireddine Pacha – Tunis, B.P. 780 TUNIS Cedex
- **Capital Social** : 20 000 000 DT
- **Branches exploitées** : Toutes branches
- **Principaux Réassureurs** :
 - MUNCHENER RUCK
 - PARTNER RE
 - TUNIS RE
 - SCOR
 - CCR
 - EULER
 - EUROPE ASSISTANCE
 - AFRICA RE
- **Conseil d'Administration**
 - M. Mohamed Habib BEN SAAD; Président du Conseil d'Administration ;
 - M. Abdel Monem KOLSI, Directeur Général ;
- **Administrateurs**
 - M. Michel LUCAS;
 - M. Zouheir HASSEN ;
 - M. Ahmed KAMMOUN;
 - M. Pierre REICHERT, représentant le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel.
- **Réseau de production** :
 - Bureau Direct
 - **71** Agences d'assurances
 - **37** Courtiers
- **Nom et siège de la société mère qui publie les comptes consolidés** :
 - La Banque de Tunisie, 2 Rue de Turquie 1001- Tunis.

2. Faits marquants de l'exercice

A/ Le secteur des assurances :

Les faits saillants ayant marqué l'activité du secteur des assurances en 2015:

- La mise en application des recommandations du rapport de l'étude stratégique et actuarielle menée par la banque mondiale concernant le projet de refonte à moyen terme du système de tarification Automobile dans un objectif de redressement de la branche, d'où :
 - L'augmentation en 2015 du tarif obligatoire RC Auto contre une baisse du tarif des garanties facultatives visant l'équilibrage des résultats de la garantie RC.
 - Le lancement par le Comité Général des Assurances (C.G.A) d'une étude de projet de mise en place d'une centrale de risques pour le suivi de l'application du système Bonus-Malus en Assurance Automobile.
- La modification de la forme de l'attestation d'assurance Automobile et son contenu par arrêté du Ministre des Finances du 31/12/2015 modifiant l'arrêté du 12/04/2006.
- La mise en place d'une convention sectorielle relative à l'adoption d'une nouvelle procédure de gestion des épaves, en étroite collaboration avec l'Agence Tunisienne du Transport Terrestre (ATTT), permettant d'éradiquer la pratique de la mise en circulation par les épavistes des véhicules gravement endommagés.
- La reconduction du protocole d'accord inter-compagnies relatif à l'assurance Incendie.
- Le lancement par la tutelle (Comité Général des Assurances) d'actions de sensibilisation pour l'application des dispositions de la circulaire n°01/2012 concernant la mise en place de procédures de lutte contre le blanchiment d'argent au niveau des Compagnies d'assurances, et ce en adéquation avec la loi organique n° 2015-26 du 7 août 2015, relative à la lutte contre les infractions terroristes et la répression du blanchiment d'argent.

B/ Activité de la Compagnie en 2015 :

▪ Production :

Situation comparative des primes émises au 31/12/2015 (hors acceptation) :

(En dinars)

Branche	31/12/2015	Part%	31/12/2014	Part%
Automobile	44 263 186	35,69	40 239 565	33,85
Vie	24 530 412	19,79	23 793 996	20,02
Maladie	21 998 822	17,74	18 871 349	15,88
Transport et aviation	8 118 191	6,55	9 348 039	7,86
Multirisques	7 139 943	5,76	7 165 150	6,03
Incendie	5 101 059	4,11	5 137 289	4,32
Individuelle	600 718	0,48	991 155	0,83
Responsabilité Civile	3 062 692	2,47	2 996 132	2,52
Risques Spéciaux	3 486 901	2,81	3 856 676	3,24
Risques Agricoles	986 491	0,8	1 972 920	1,66
Invalidité	2 434 764	1,96	2 264 470	1,91
Assistance	796 202	0,64	767 351	0,65
Assurance-Crédit	846 244	0,68	855 448	0,72
Vol	607 505	0,49	566 170	0,48
Bris de glaces et dégâts des eaux	31 998	0,03	33 263	0,03
Total :	124 005 128	100	118 858 973	100

Source : Etats de production au 31/12/2015

Au terme de l'exercice 2015, le chiffre d'affaires de la Compagnie a atteint un montant de **124,005 MD** contre **118,859 MD** à la même période en 2014, soit une enveloppe en primes additionnelles d'environ **5,146 MD** qui correspond à une progression de **4,33 %**.

▪ Structure du portefeuille :

La croissance du niveau d'activité de la Compagnie, en 2015, s'est accompagnée d'une certaine modification de la structure de son portefeuille, dont les plus importantes sont :

- La branche **Automobile** consolide sa position de leader dans le portefeuille de la Compagnie avec une part en augmentation de **1,84 point** en s'établissant à **35.69%** contre **33.85%** au 31/12/2014.
- Un recul de **0,23 point** du poids de la branche **Vie** (**19,79%** contre **20,02%** au 31/12/2014). Néanmoins, celle-ci conserve sa position au **second rang** dans la structure globale du portefeuille de la Compagnie.
- Une avancée de **1,86 point** de la part de la branche **Maladie**, soit **17,74%** contre **15,88%** en décembre 2014. Celle-ci maintient sa position au **3^{ème} rang** dans la structure globale du portefeuille de la Compagnie.
- Un recul substantiel de la part de la branche **Transport** de **1,31 point** (**6,55%** contre **7,86%** au 31/12/2014) imputable notamment aux risques pétroliers. Celle-ci continue à occuper le **5^{ème} rang** dans le portefeuille de la Compagnie.

▪ Sinistres :

Le décalage de **3,57 points** entre le rythme de croissance des sinistres déclarés (+7,90%), d'une part et celui de la production (+4,33%), d'autre part s'est traduit par **une aggravation de la sinistralité générale** de la Compagnie de **1,69 point** en passant, pendant la période de référence, de **49,32%** à **51,01%**.

▪ **Encaissements :**

Au 31 décembre 2015, le ratio d'encaissement s'est établi quasiment au même niveau que l'année précédente, soit à **75,70%**.

▪ **Placements :**

- L'ensemble des placements nets de la Compagnie totalise, au 31 décembre 2015, un montant net de **282 457 261 DT** contre **313 187 644 DT** à la même date une année auparavant, soit une régression de **9,81%**.
- Le revenu total des placements de la Compagnie totalise, au 31/12/ 2015, un montant de **18 405 548 DT** contre **17 851 582 DT** en 2014.

▪ **Réassurance & Acceptation :**

- Les soldes de la réassurance Vie & Non Vie demeurent déficitaires. Ils se sont établis au 31/12/2015 respectivement à **17 285 837 DT** et **176 434 DT** contre **21 441 353 DT** et **164 145 DT** au 31/12/2014. Quant aux Acceptations, le résultat bénéficiaire a observé un recul de 26% en passant de **259 682 DT** en 2014 à **191 291 DT** en 2015.

▪ **Les autres produits & charges techniques :**

- Au 31/12/2015, les autres produits techniques Non Vie se sont établis **165 172 DT** contre **150 395 DT** en 2014.
- Les autres charges techniques Vie & Non Vie se sont élevées respectivement à **1 481 785 DT** et **4 627 379 DT** contre **251 814 DT** et **5 930 925 DT**, une année auparavant.

3. Normalisation comptable

- Les états financiers sont établis par référence aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459, portant promulgation du cadre conceptuel comptable.
- Les divers postes de bilan et des états de résultats sont déterminés à partir des regroupements des comptes principaux. Ces mêmes comptes sont alimentés par les comptes imputables ayant fait l'objet des écritures d'origine et ce conformément aux tableaux de rattachement des comptes aux états financiers.
- L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers ont été effectuées conformément aux normes suivantes :
 - Norme comptable **n°26** relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°27** relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;

- Norme comptable n°28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°31 relative aux placements dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

4. Principes comptables et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et des comptes de résultats

4.1 / Primes émises et acceptées :

Les primes correspondent aux primes émises et acceptées, hors taxes, brutes de réassurance et nettes d'annulations et de ristournes. Elles comprennent une estimation des primes à émettre pour la part acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la date d'arrêté des comptes.

4.2 / Opérations techniques d'assurance Non Vie

▪ Provision pour primes non acquises :

Les provisions pour primes non acquises sont des provisions destinées à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime ou, à défaut, du terme du contrat. Ces provisions sont calculées, séparément pour chaque contrat d'assurance, sur la base de la méthode du «prorata temporis» et portent sur la prime commerciale ; c'est à dire la prime du risque, majorée des différents chargements.

Le calcul est réalisé sur la base des primes nettes de cessions dans une première phase, puis dans une seconde phase sur la base de la partie des primes cédées. La provision pour primes non acquises relative aux cessions ne doit en aucun cas être portée au passif du bilan pour un montant inférieur à celui pour lequel la part du réassureur dans la provision pour primes non acquises figurant à l'actif.

▪ Frais d'acquisition reportés :

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition relative à la période comprise entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime est constatée à l'actif du bilan dans le poste « frais d'acquisition reportés » inclus dans les autres éléments d'actif. La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'exploitation au compte de résultat.

Ces frais sont évalués en appliquant au montant des primes non acquises le coefficient des frais d'acquisition déterminé par le rapport des frais d'acquisition aux primes émises.

▪ **Montants payés :**

Ce poste est composé des éléments suivants :

- Sinistres réglés durant l'exercice relatifs à l'exercice en cours et aux exercices antérieurs nets de recours encaissés ;
- Montant des rentes et des rachats de rentes payés au cours de l'exercice relatifs aux branches accident du travail et invalidité ;
- Frais de règlement des sinistres notamment les frais relatifs aux services régisseurs de sinistres et les commissions affectées à la gestion des sinistres.

▪ **Provisions pour sinistres à payer :**

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurances le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres. La provision pour sinistres à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à encaisser. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan.

Ces provisions incluent aussi une provision pour frais de gestion déterminée en fonction des taux de frais réels observés.

▪ **Provision pour participation aux bénéfices et ristournes Non Vie :**

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

Le montant de la participation aux bénéfices est évalué selon les engagements contractuels de la compagnie.

▪ **Autres provisions techniques :**

○ **Provision pour risques en cours :**

La provision pour risques en cours représente les montants à provisionner en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer. Cette provision est destinée à faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance en cours excédent le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

Le poste « Autres provisions techniques » comprend également une réserve de rente d'invalidité et les arrérages de rentes à payer.

○ **Provision mathématique de rentes :**

Les provisions mathématiques des rentes sont constituées lorsque les indemnités au titre d'un sinistre seront versées sous forme d'annuités. Ces provisions correspondent à la valeur actuelle probable des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes, postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'événements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice. Elles sont calculées sur la base de méthodes actuarielles reconnues. Le montant de la provision mathématique des rentes est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

4.3/ Opérations techniques d'assurance vie

- **Provision mathématique Vie :**

La provision mathématique représente la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et par l'assuré.

La provision mathématique comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'entreprise d'assurance y compris les participations aux bénéfices déjà allouées et déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures. Le calcul de cette provision se fait sur la base de la prime commerciale en excluant les chargements d'acquisition des contrats. La provision mathématique est calculée contrat par contrat sur la base des normes techniques telle que définie par l'arrêté du ministre des finances du 5 janvier 2009 et des formules actuarielles figurant au niveau des notes techniques.

- **Provision pour sinistres à payer :**

Les provisions pour sinistres à payer représentent la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

- **Provision pour participation aux bénéfices et ristournes Vie :**

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

- **Provision d'égalisation :**

La provision d'égalisation comprend les montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance.

4.4 / Les opérations de réassurance & d'acceptation

Lors de l'arrêté des comptes, les opérations courantes au titre de la réassurance et de l'acceptation sont comptabilisées sur la base des décomptes trimestriels. Les opérations d'inventaire sont comptabilisées sur la base d'un bilan de réassurance et d'acceptation consolidé.

4.5 / Les opérations financières & non techniques

- **Placements :**

Les placements et les produits y afférents sont comptabilisés conformément à la norme NC31. Aucune anticipation ou report n'est effectué sur les produits comme l'exige la norme NC19, les dividendes, intérêts courus non échus et les loyers sont comptabilisés à la date de leur réalisation effective.

La répartition des produits des placements nets des charges aux différentes catégories est effectuée conformément à la norme NC27.

- **Provision pour dépréciation des placements et des créances :**

L'évaluation des placements est appliquée conformément à la norme des placements NC31.

La méthode de provisionnement des créances nées d'opérations d'assurance directe est celle instaurée par la tutelle et qui consiste à constater des provisions à concurrence de 20%, 50% et 100% respectivement pour les arriérés primes ayant une ancienneté respectivement de 2 ans, 3 ans et de 4 ans et plus.

Toutefois, un complément de provision est constaté en plus de la méthode de la tutelle pour permettre de couvrir les arriérés présentant un risque supérieur.

La méthode de provisionnement des autres éléments des créances est calculée au cas par cas relativement à l'échéance de l'impayé, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

4.6 / Ventilation des frais généraux par destination

Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destination dans les postes des comptes de résultats au moyen de clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité. Les clefs de répartition analytique sont objectives et contrôlables. Par ailleurs, la présentation des frais se présentent comme suit :

- Les frais de gestion des placements sont inclus dans les charges des placements ;
- Les frais de règlement des sinistres sont compris dans les charges de sinistres ;
- Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges techniques apparaissent au niveau de la rubrique « frais d'exploitation » correspondante aux comptes de résultats vie et non vie. Les commissions reçues des réassureurs sont inscrites en déduction de ce poste dans la mesure où ces commissions ne sont pas considérées comme un revenu mais comme une couverture des frais de gestion engagés par l'assureur.

5. Notes sur le Bilan

5.1 / Mouvements sur les éléments de l'actif

Les mouvements sur les éléments d'actif sont présentés au niveau de l'annexe N°8.

5.2 / Etat récapitulatif des placements

L'état récapitulatif des placements reprenant la valeur brute, nette et la juste valeur des placements est présenté au niveau de l'annexe N° 9.

5.3 / Ventilation des créances et dettes selon la durée résiduelle

Créances	Moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	Plus que 5 ans	Total
Primes acquises et non émises	2 009 646	-	-	2 009 646
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	32 548 058	13 374 259	548 354	46 470 671
Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	5 126 703	904 712	-	6 031 415
Créances nées d'opération de Réassurance	685 877	614 433	-	1 300 310
Personnel	120 925	-	-	120 925
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4 837 641	-	-	4 837 641
Débiteurs divers	8 743	-	793 942	802 685
Total :	45 337 593	14 893 404	1 342 296	61 573 293

Dettes	Moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	Plus que 5 ans	Total
Dettes nées d'opération d'assurance directe	4 722 869	1 901 432	79 568	6 703 869
Dettes nées d'opération de réassurance	10 010 545	1 769 992	-	11 780 537
Dettes indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	1 144 808	202 449	-	1 347 257
Dépôts et cautionnements reçus	-	-	439 001	439 001
Personnel	1 136 639	-	-	1 136 639
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	5 743 760	-	-	5 743 760
Créditeurs divers	424 933	-	-	424 933
Total :	23 183 554	3 873 873	518 569	27 575 996

5.4 / Capitaux propres

Le capital de l'entreprise « Astrée » s'élève à 20 000 000 DT constitué par 4 000 000 actions nominatives de 5 dinars chacune.

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres et la ventilation des réserves au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	Capital	Réserves	Autres capitaux propres	Dividendes	Résultat reporté	Résultat de l'exercice
Solde au 31/12/2014	20 000 000	37 631 873	29 202 815	-	249 785	11 653 587
Affectation	-	<6 800 000>	5 000 000	-	6 653 587	<11 653 587>
Résultat 2015	-	-	-	-	-	12 661 548
Solde au 31/12/2015	20 000 000	30 831 873	34 202 815		6 903 372	12 661 548

Il ressort de l'analyse des capitaux propres de l'entreprise « ASTREE » que les sommes au 31/12/2015 non soumises à la retenue à la source prévue par l'article 19 de la loi des finances 2014 s'élèvent 60 284 473 DT détaillées comme suit:

Réserve Légale	2 000 000
Réserve Facultative	24 105 870
Primes d'émission	4 206 546
Primes de fusion	407 974
Autres réserves	111 483
Résultat reporté (Solde créditeur)	249 785
Réserve pour réinvestissements exonérés	27 254 130
Réserves spéciales de réévaluation	1 948 685
	60 284 473

Conformément à la décision de l'AGO en date du 13 Mai 2015, la répartition du résultat 2014 a été effectuée comme suit :

Résultat au 31/12/2014 :	11 653 587
Résultat reporté :	249 644
Total à distribuer :	11 903 231
Réserve pour réinvestissements exonérés	<5 000 000>
Résultat reporté :	6 903 372

La ventilation des réserves est présentée au niveau de la note **P** dans la rubrique informations diverses sur le bilan. Par ailleurs, aucun élément du bilan n'ayant fait l'objet d'une réévaluation durant l'exercice 2015.

5.5 / Provisions pour sinistres à payer

Récapitulation de la provision pour sinistres à payer Vie et Non Vie				
	Non Vie	Vie	31/12/2015	31/12/2014
Provision pour sinistres à payer	97 377 746	2 113 259	99 491 005	97 576 895
Chargement de gestion	7 324 952	234 086	7 559 038	6 380 177
Prévision de recours à encaisser	<2 247 799>		<2 247 799>	<2 053 006>
Provision SAP Acceptations	596 000		596 000	265 578
Total :	103 050 899	2 347 345	105 398 244	102 169 644

L'état des règlements et des provisions pour sinistres à payer par exercice de survenance est présenté en annexe N°10.

5.6 / Informations diverses sur le bilan

A – Actif du bilan

Note – A 1 – Actifs incorporels

	Montant brut	Amortissements / Résorption	VNC 31/12/2015	VNC 31/12/2014
Logiciels	722 348	<678 014>	44 334	21 681
Total :	722 348	<678 014>	44 334	21 681

Note – A 2 – Actifs corporels d'exploitation

	Montant brut	Amortissements	VNC 31/12/2015	VNC 31/12/2014
AC 21 – Installations techniques et machines	4 958 753	<3 700 838>	1 257 915	1 379 775
AC 22 – Autres installations, outillages et mobiliers	969 637	<872 126>	97 511	85 281
AC 23 – Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	120 333		120 333	120 333
Total :	6 048 723	<4 572 964>	1 475 759	1 585 389

Note – A 3 – Placements

A 3.1 – Terrains, constructions et actions des sociétés immobilières non cotées

	Montant brut	Amortissements	VNC 31/12/2015	VNC 31/12/2014
AC 311- Terrains et constructions d'exploitation	3 855 502	<2 148 971>	1 706 531	1 794 564
AC 312 – Terrains et constructions hors exploitation	6 302 009	<2 536 389>	3 765 620	3 896 701
AC 313 – Parts et actions dans des sociétés immobilières non cotées	690 000		690 000	690 000
Total :	10 847 511	<4 685 360>	6 162 151	6 381 265

A 3.2 – Placements dans les entreprises liées & Participations

	Montant brut	Provision	VNC 31/12/2015	VNC 31/12/2014
AC 321 – Parts dans des entreprises liées	26 115 697	-	26 115 697	26 115 697
AC 323 – Parts dans les entreprises avec lien de participation	6 101 904	-	6 101 904	6 101 904
Total :	32 217 601	-	32 217 601	32 217 601

A 3.3 – Autres placements financiers

	Montant brut	Provision	VNC 31/12/2015	VNC 31/12/2014
AC 331 – Actions, autres titres à revenu variable	77 621 639	12 719 311	64 902 328	70 781 517
AC 332 – Obligations et autres titres à revenu fixe	76 838 776	416	76 838 360	86 530 170
AC 333 – 334 Prêts	944 395	120 027	824 368	645 130
AC 335 – Dépôts monétaires	100 140 000		100 140 000	115 880 000
Total :	255 544 810	12 839 754	242 705 056	273 836 817

A 3.4 – Créances pour espèces déposés auprès des entreprises cédantes

	31/12/2015	31/12/2014
Provisions pour primes non acquises acceptations	776 453	486 382
Provisions pour Sinistres à payer acceptations	596 000	265 579
Total :	1 372 453	751 961

Note – A 4 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

	31/12/2015	31/12/2014
AC 510 – Provisions pour primes non acquises	9 897 836	9 980 187
AC 530 – Provisions pour sinistres vie	41 220	21 521
AC 531 – Provisions pour sinistres non vie	33 090 517	28 290 035
AC 550 – Provisions d'égalisation et d'équilibrage Non vie	-	85 613
Total :	43 029 573	38 377 355

Note - A 5 – Créances

A 5.1 – Créances nées d'opérations d'assurances directes

A 5.1.1 - Primes acquises et non émises

	31/12/2015	31/12/2014
Primes acquises et non émises non vie	4 998 511	3 944 488
Primes acquises et non émises vie	1 111 457	939 717
S/Total :	6 109 968	4 884 205
Primes à annuler	<4 100 322>	<4 121 693>
Total :	2 009 646	762 512

A 5.1.2 – Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

	31/12/2015	31/12/2014
Quittances de primes à recevoir	41 931 590	40 731 883
Quittances de primes à recevoir P/C Co-assureurs	101 100	57 795
Comptes à régulariser agences, courtiers et Bureau Direct – Débit	2 492 508	2 225 140
Effets en portefeuille	1 324 991	1 349 924
Chèques impayés	620 482	270 323
S/Total :	46 470 671	44 635 065
Provisions au titre des arriérés primes	<10 168 842>	<9 167 296>
Provision au titre des chèques impayés	<612 806>	<171 686>
Provision au titre des effets impayés	<811 561>	<578 479>
Total :	34 877 462	34 717 604

A 5.1.3 – Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance

	31/12/2015	31/12/2014
Avances sur recours matériels	1 885 740	1 347 797
Avances sur recours corporels	1 192 130	1 111 819
Indemnisation Directe des Assurés	2 229 433	1 787 968
Sinistres officiels	1 523	1 523
Autres créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	722 589	1 208 965
Provisions pour dépréciation de créances	<280 318>	<223 393>
Total :	5 751 097	5 234 679

A 5.2 – Créances nées d'opération de réassurance

	31/12/2015	31/12/2014
Cessionnaires	1 174 796	882 348
Cédantes	125 514	88 188
Total :	1 300 310	970 536
Provision pour dépréciation de créances	<614 433>	<614 433>
Total :	685 877	356 103

A 5.3 – Autres créances

A 5.3.1 – Personnel

	31/12/2015	31/12/2014
Avances au personnel	57 874	36 513
Autres avances	63 051	46 114
Total :	120 925	82 627

A 5.3.2 – Etat, Organismes de Sécurité Sociale, Collectivités Publiques

	31/12/2015	31/12/2014
Avances sur impôts/sociétés	408 746	212 184
Acomptes provisionnels	4 228 307	2 560 465
Autres	200 588	182 150
Total :	4 837 641	2 954 799

A 5.3.3 – Débiteurs divers

	31/12/2015	31/12/2014
Compte de liaison avec la délégation Maroc (1)	583 551	421 524
Autres	219 134	216 774
S/Total	802 685	638 298
Provision pour dépréciation	<793 942>	<631 915>
Total :	8 743	6 383

(1) Le solde de la succursale au Maroc a été actualisé au 31/12/2015. Il est intégralement provisionné et ce pour faire face à toutes incertitudes quant au recouvrement du boni de liquidation.

Note A 6 – Autres éléments d'actif

A 6.1 – Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse

	31/12/2015	31/12/2014
Banques, CCP et chèques à l'encaissement	6 566 340	5 940 562
Effets remis à l'encaissement	2 678 538	2 348 896
Comptes bancaires en Devises	-	-
Caisse	8	647
Total :	9 244 886	8 290 105

A 6.2 – Frais d'acquisition reportés

Conformément aux principes comptables adoptés par la Compagnie et ci-dessus évoqués, les frais d'acquisition reportés s'élèvent au 31/12/2015 à **2 682 880 DT** contre **2 448 630 DT** au 31/12/2014.

A 6.3 – Compte de régularisation Actif

A 6.3.1 – Intérêts et loyers acquis et non échus

	31/12/2015	31/12/2013
Intérêts s/Valeurs Mobilières courus et non échus	4 883 434	6 054 523
loyers échus et à recevoir	106 201	138 835
Total :	4 989 635	6 193 358

A 6.3.2 – Autres comptes de régularisation actif

	31/12/2015	31/12/2014
Autres charges constatées ou payées d'avance	32 618	5 721
Estimation de réassurance et d'acceptation	5 770	5 770
Autres comptes de régularisation Actif	254 066	262 771
Total :	292 454	274 262

Note – P – Capitaux propres et passif du Bilan

Note P1 - Capitaux propres

	31/12/2015	31/12/2014
P 1.1 – Capital social	20 000 000	20 000 000
P 1.2 – Réserves et primes liées au capital	30 831 873	37 631 873
Réserve légale	2 000 000	2 000 000
Réserve facultative	24 105 870	30 905 870
Primes d'émission	4 206 546	4 206 546
Primes de fusion	407 974	407 974
Autres réserves	111 483	111 483
P 1.3 – Autres capitaux propres	34 202 815	29 202 815
Réserves spéciales de réévaluation	1 948 685	1 948 685
Réserves pour réinvestissements exonérés	32 254 130	27 254 130
P 1.4 – Résultat reporté	6 903 372	249 785
S/Total :	91 938 060	87 084 473
P 1.5 – Résultat de la période	12 661 548	11 653 587
Total capitaux propres avant affectation :	104 599 608	98 738 060

Note - P 2 – Passif

P 2.1 – Provisions pour autres risques et charges

Le solde de la provision pour autres risques et charges se présente comme suit :

Solde d'ouverture	31/12/2015	31/12/2014
Provision d'ouverture	6 433 798	3 933 798
Constitution	1 000 000	2 500 000
Reprise	-	-
Provision de clôture	7 433 798	6 433 798

P 2.2 – Provisions techniques brutes

	31/12/2015	31/12/2014
PA 310 – Provisions pour primes non acquises Non Vie	29 777 477	29 709 153
PA 320 – Provisions d'assurance vie	77 106 309	113 918 464
PA 330 – Provisions pour sinistres vie	2 347 346	2 078 206
PA 331 – Provisions pour sinistres non vie	103 050 898	100 091 438
PA 340 – Provisions pour P.B & Ristournes Vie	1 481 801	1 062 003
PA 341 – Provisions pour P.B & Ristournes non vie	1 946 753	1 043 098
PA 350 – Provision pour Egalisation & Equilibrage Non Vie	2 078	85 857
PA 360 – Autres provisions techniques vie	236 095	128 011
PA 361 – Autres provisions techniques Non Vie :	2 847 491	2 717 841
- Réserve mathématique de rentes	2 801 560	2 665 450
- Réserve d'invalidité	26 287	32 747
- Arrérages à payer	19 644	19 644
Total :	218 796 248	250 834 071

P 2.3 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des Cessionnaires

	31/12/2015	31/12/2014
Provisions pour primes non acquises	5 982 624	5 998 107
Provisions pour sinistres vie	41 220	-
Provisions pour sinistres non vie	27 130 604	22 736 764
Total :	33 154 448	28 734 871

P 2.4 – Autres Dettes

P 2.4.1 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe

P 2.4.1.1 – Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe

	31/12/2015	31/12/2014
Commissions sur arriérés	4 378 040	4 042 035
Comptes de régularisation	1 089 206	1 334 231
Comptes intermédiaires sinistres maladie	643 117	349 766
Primes affaires collectives à payer	593 506	389 731
Total :	6 703 869	6 115 763

P 2.4.1.2 – Dettes indemnisées subrogées à l’entreprise d’assurance

	31/12/2015	31/12/2014
Recours client	67 438	59 195
Sinistres officiels	281 631	224 307
Comptes de régularisation Sinistres	998 188	975 893
Total :	1 347 257	1 259 395

P 2.4.2 – Dettes nées d’opérations de réassurances

	31/12/2015	31/12/2014
Cessionnaires	10 840 539	12 389 200
Rétrocessionnaires	24 634	27 171
Cédantes	915 364	611 605
Total :	11 780 537	13 027 976

P 2.5 – Autres dettes

P 2.5.1 – Dépôts et cautionnements reçus

	31/12/2015	31/12/2014
Dépôts de Garanties en espèces des Assurés	366 003	366 003
Dépôts de Garanties en espèces des Locataires	72 998	85 392
Total :	439 001	451 395

P 2.5.2 – Personnel

	31/12/2015	31/12/2014
Dettes provisionnées pour congés payés	452 794	426 692
Autres charges à payer	637 969	398 727
Autres dettes	45 876	68 499
Total :	1 136 639	893 918

P 2.5.3 – Etats, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

	31/12/2015	31/12/2014
Retenues à la source	358 201	324 179
Taxes d'assurance à payer	521 737	538 080
Impôts sur les Sociétés et autres charges fiscales à payer	4 055 002	4 925 015
Cotisations Sociales	480 820	489 035
Autres charges sociales à payer	328 000	350 000
Total :	5 743 760	6 626 309

P 2.5.4 – Crédoiteurs divers

	31/12/2015	31/12/2014
Actionnaires, dividendes à payer	176 654	164 001
Autres crédoiteurs divers	144 003	264 957
Dettes sur acquisition de valeurs mobilières de placement	104 276	-
Total :	424 933	428 958

P 2.6 – Autres passifs

P 2.6.1 – Comptes de régularisation Passif

	31/12/2015	31/12/2014
Encaissements en instance d'affectation	218 116	284 267
Intérêts et loyers perçus ou comptabilisés d'avance	1 485	1 008
Autres comptes de régularisation Passif	728 474	663 341
Total :	948 075	948 616

6. Informations diverses sur l'état de résultat

6.1 / Ventilation des produits & charges de placement

La ventilation des produits et charges de placement est présentée au niveau de l'annexe N°11.

6.2 / Résultats techniques par catégorie d'assurances

Les résultats techniques vie et non vie sont présentés respectivement en annexes N°12 et N°13.

6.3 / Affectation des produits aux différentes catégories

Les produits des placements sont ventilés au prorata de la moyenne des montants des provisions techniques à l'ouverture et des montants des provisions techniques à la clôture.

La méthode de cantonnement des produits et charges de placements est effectuée conformément à la norme NC27.

6.4 / Ventilation des charges de personnel

L'effectif du personnel se détaille au 31 décembre 2015 comme suit :

Catégorie	Nombre	
	31/12/2015	31/12/2014
Cadres	109	100
Agents d'encadrement	38	37
Agents d'exécution	36	33
Personnel de services	3	3
Personnel en détachement	2	1
Total :	188	174

Les frais de personnel s'élèvent au 31/12/2015 à la somme de 7 821 594 DT et sont ventilés comme suit :

Nature	Montant	
	31/12/2015	31/12/2014
Salaires	4 631 087	4 600 008
Charges sociales	1 798 726	1 300 410
Assurance collective vie	1 260 000	1 313 863
Personnel en détachement	131 781	85 122
Total :	7 821 594	7 299 403

6.5 / Charges de commissions

Le montant total des commissions servies aux intermédiaires, s'élevant à la somme de 10 363 836 DT, se détaille comme suit :

Catégorie	Montant	
	31/12/2015	31/12/2014
Agents généraux	6 124 196	5 916 381
Courtiers	2 209 118	2 118 944
Autres commissions	1 735 481	1 811 046
Commissions Acceptations	295 041	91 871
Total :	10 363 836	9 938 242

6.6 / Ventilation des primes par zone géographique

La ventilation par zone géographique des primes émises nettes de taxes et d'annulations en cours, s'élevant à la somme de 124 005 128 DT au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

Zones	Montant	
	31/12/2015	31/12/2014
Nord	103 529 721	99 646 615
Centre	6 259 933	6 299 591
Sud	14 215 474	12 912 767
Total :	124 005 128	118 858 973

6.7 / Ventilation des produits non techniques

Les produits non techniques se détaillent comme suit :

Libellé	Montant
Profits exceptionnels	155 630
Profits sur exercices antérieurs	76 756
Total :	232 386

6.8 / Ventilation des autres charges non techniques

Les charges non techniques se détaillent comme suit :

Libellé	Montant
Pertes exceptionnelles	6 075
Pertes sur exercices antérieurs	10 513
Total :	16 588

6.9 / Tableau de passage du résultat comptable au résultat fiscal

	31/12/2015	31/12/2014
Résultat Comptable	16 520 150	16 351 706
Réintégrations	6 122 791	6 805 468
Déductions	<6 090 803>	<4 733 976>
Résultat fiscal avant réinvestissements exonérés	16 552 078	18 423 198
Réinvestissements exonérés à 100%	<5 000 000	<5 000 000>
Réinvestissements exonérés à 35%	<527 500>	0
Résultat fiscal	11 024 578	13 423 198
Impôt sur les sociétés	<3 858 602>	<4 698 119>
Bénéfice Comptable :	12 661 548	11 653 587

6.10/ Provisions d'assurance vie

Les provisions d'assurance vie ont été évaluées conformément aux méthodes comptables décrites dans la rubrique principes comptables. La variation entre le montant d'ouverture et de clôture est présentée comme suit :

	Montant
Provision mathématique vie à l'ouverture	113 918 464
Charges de provisions au 31/12/2015	15 476 659
S/Total :	129 395 123
Capitaux échus, rentes et rachats polices vie payées	< 52 288 814>
Total :	77 106 309

6.11 / Tableaux de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurances aux états financiers

Les tableaux de raccordement des états de résultat techniques vie et non vie sont présentés au niveau des annexes N°15 et N°16.

7 Note sur l'état des engagements hors bilan

Le tableau des engagements reçus et donnés est présenté en annexe N° 6. Conformément à la norme NC26 § 47, la compagnie ne présente aucun engagement à l'égard des dirigeants.

8 Note sur l'état de flux de trésorerie

L'état de flux de trésorerie est présenté en annexe N°7. Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base d'un système de recensement individuel par flux dont l'imputation au niveau des rubriques correspondantes se fait systématiquement après comptabilisation du flux.

9 Comparabilité des comptes

▪ Changement de méthodes comptables

Conformément à la norme NC26, aucun changement n'a été opéré au 31 décembre 2015 sur les méthodes d'estimation, d'évaluation et de comptabilisation utilisées au 31 décembre 2014.

10 Diligences spécifiques

- Conformément à l'article 58 bis du Code des Assurances, la marge de solvabilité requise pour la Compagnie est évaluée, au 31 décembre 2015, à **19 104 KDT**. Ainsi, les capitaux propres s'élevant à **104 600 KDT** représentent plus de **5,48 fois** la marge de solvabilité minimum.
- Conformément à l'arrêté du Ministre des Finances de 2001, le taux des actifs admis en représentation des engagements techniques de la Compagnie s'élève, au 31 décembre 2015, à **130,97 %**.

Annexe n° 9 : Etat récapitulatif des Placements au 31/12/2015

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours (1)	10 157 511	5 472 151	19 052 502	13 580 351
Parts et actions de Sociétés immobilières non cotées	690 000	690 000	690 000	-
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM (2)	87 679 257	75 174 101	109 163 560	33 989 459
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe (3)	10 633 838	10 633 397	10 738 620	105 223
Autres parts d'OPCVM (4)	11 526 145	11 312 431	12 237 265	924 834
Obligations et autres titres à revenu fixe (5)	76 838 776	76 838 360	76 838 360	-
Autres Dépôts (6)	100 140 000	100 140 000	100 140 000	-
Total :	297 665 527	280 260 440	328 860 307	48 599 867

(1) : La juste valeur des immeubles de placement est basée sur une expertise immobilière réalisée en date du 13 février 2012

(2) Ce poste se détaille comme suit :

	<u>Valeur nette</u>	<u>Juste Valeur</u>
Actions cotées	14 943 043	48 932 522
Actions non cotées	60 231 058	60 231 038
Total :	75 174 101	109 163 560

(3) Ce poste est constitué par des SICAV obligataires & FCP garanti

(4) Ce poste est constitué par des SICAV mixtes

(5) Ce poste se détaille comme suit :

Obligations cotées	21 900 610	21 900 610
Obligations non cotées	5 722 000	5 722 000
Titres de créances négociables et bons du trésor	49 215 750	49 215 750
Total :	76 838 360	76 838 360

(6) Il s'agit de dépôts financiers auprès des établissements bancaires

Annexe n° 10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2009	2010	2011	2012	2013
<i>Inventaire 2013</i>					
Règlements cumulés	29 639 849	40 871 135	40 328 467	53 494 809	19 891 845
Provisions pour sinistres	4 694 791	7 192 909	16 932 010	18 678 660	31 699 601
Total charges des sinistres	34 334 640	48 064 044	57 260 477	72 173 469	51 591 446
Primes acquises	67 133 598	71 889 858	79 741 133	82 579 031	83 402 780
% sinistres / primes acquises	51,14%	66,86%	71,81%	87,40%	61,86%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2010	2011	2012	2013	2014
<i>Inventaire 2014</i>					
Règlements cumulés	41 802 346	44 021 525	59 116 003	31 951 507	21 588 357
Provisions pour sinistres	5 176 774	11 381 934	12 725 496	17 320 016	35 609 666
Total charges des sinistres	46 979 120	55 403 459	71 841 499	49 271 523	57 198 023
Primes acquises	71 889 858	79 741 133	82 579 031	83 402 780	91 523 084
% sinistres / primes acquises	65,35%	69,48%	87,00%	59,08%	62,50%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2011	2012	2013	2014	2015
<i>Inventaire 2015</i>					
Règlements cumulés	45 968 351	62 667 000	36 277 734	36 688 778	28 354 776
Provisions pour sinistres	9 543 282	8 003 043	12 673 363	18 449 282	34 921 950
Total charges des sinistres	55 511 633	70 670 043	48 951 097	55 138 060	63 276 726
Primes acquises	79 741 133	82 579 031	83 402 780	91 523 084	99 802 503
% sinistres / primes acquises	69,61%	85,58%	58,69%	60,24%	63,40%

Annexe n° 11 : Ventilation des charges et produits des placements au 31/12/2015

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenus des placements immobiliers		940 257	940 257	PRNT11+PRV21
Revenus des participations	2 953 726	14 150 710	17 104 436	PRNT11+PRNT13+PRNT14+PRV21+PRV23+PRV24
Revenus des autres placements		360 855	360 855	PRNT11+PRV21
Autres revenus financiers (Honoraires, commissions)				
Total produits des placements	2 953 726	15 451 822	18 405 548	
Intérêts		813 133	813 133	CHNT11+CHV91
Frais externes et internes	550 117	7 105 971	7 656 088	CHNT11+CHNT12+CHNT13+CHV91+CHV92+CHV93
Autres frais				
Total charges des placements	550 117	7 919 104	8 469 221	

Annexe n° 12 : Résultat technique de la catégorie Vie au 31/12/2015

	Vie	Décès	Mixte	Capitalisation	Total
Primes Acquises	377 361	8 867 463	1 477 869	13 859 596	24 582 289
Charges de prestations	<634 060>	<2 691 796>	<811 100>	<50 950 923>	<55 087 879>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	186 136	75 307	<81 855>	36 154 250	36 333 838
Solde de souscription :	<70 563>	6 250 974	584 914	<937 077>	5 828 248
Frais d'acquisition	<27 938>	<656 506>	<109 415>	<1 026 100>	<1 819 959>
Autres charges de gestion nettes	<29 563>	<694 265>	<116 194>	<1 085 767>	<1 925 788>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	<57 501>	<1 350 771>	<225 609>	<2 111 867>	<3 745 747>
Produits nets de placements	237 123	811 243	135 218	1 854 948	3 038 532
Participation aux résultats	<81 101>	<259 824>	<46 579>	<460 029>	<847 533>
Solde Financier :	156 022	551 419	88 639	1 394 919	2 190 999
Part des réassureurs dans les primes acquises	-	<288 663>	-	-	<288 663>
Part des réassureurs dans les prestations payées	-	88 291	-	-	88 291
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-	19 699	-	-	19 699
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	-	-	-	-	-
Commissions reçues des réassureurs	-	4 239	-	-	4 239
Solde de réassurance :	0	<176 434>	0	0	<176 434>
Résultat technique 2015 :	27 958	5 275 188	447 944	<1 654 025>	4 097 066
Résultat technique 2014 :	67 832	5 140 853	877 182	<2 542 926>	3 542 941
Variation 2015 - 2014 :	<39 874>	134 335	-429 238	888 901	554 125
	-59%	3%	-49%	35%	16%
Informations complémentaires :					
Versement périodique de rente Vie				31 103	31 103
Rachats Vie payés	172 629		153 898	19 798	346 325
Capitaux échus Vie	461 431	4 067	545 866	50 900 022	51 911 386
Provisions techniques brutes Vie à la clôture	9 433 430	30 265 368	5 512 372	35 960 390	81 171 560
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture	9 588 980	30 243 605	5 412 949	71 941 149	117 186 683

Eléments	Auto	Transport	Aviation	Incendie	Responsabilité Décennale	Responsabilité Civile	Risques Agricoles	Autres Dommages aux biens	Assistance A.E.A	Assurance Crédit	Maladie	Invalidité	Individuelle	Loi	Total	Acceptations	Total
	Primes acquises																
PRNV11 Primes émises	43 202,097	7 557,548	548,575	12 109,564	178,820	2 966,847	964,269	3 696,653	792,871	873,860	22 736,170	2 648,855	581,340	,000	98 857,469	1 086,020	99 943,489
PRNV12 Variation des primes non acquises	-814,016	161,492	13,785	218,449	77,325	-21,124	345,214	73,808	23,331	4,506			138,977	,000	221,747	-290,071	-68,324
Charges de prestations																	
CHNV11 Prestations et frais payés	-25 557,098	-696,146	-8,052	-2 370,765	-11,794	-299,807	-353,155	-670,255	-1,748	-388,036	-25 002,092	-221,291	-164,795	-88,127	-55 833,161	-68,329	-55 901,490
CHNV12 Charges des provisions pour prestations diverses	-1 476,529	211,653	-82,027	329,685	-12,445	37,826	83,294	-1 186,069	-1,422	-80,520	-1 258,367	,031	90,416	31,395	-3 313,079	-330,421	-3 643,500
Solde de souscription :	15 354,454	7 234,547	472,281	10 286,933	231,906	2 683,742	1 039,622	1 914,137	813,032	409,810	-3 524,289	2 427,595	645,938	-56,732	39 932,976	397,199	40 330,175
CHNV41, CHNV42 Frais d'acquisition	-1 590,363	-533,318	-3,213	-1 078,488	-22,010	-207,366	-187,228	-408,767	-87,760	-110,074	-444,181	-69,554	-71,956	,000	-4 814,278		-4 814,278
CHNV43, CHNV5 Autres charges de gestion nettes	-6 044,444	-724,396	-40,371	-1 889,740	-34,010	-423,967	-266,267	-520,822	-93,791	-161,198	-1 330,585	-179,945	-118,793	-972	-11 829,301	-237,087	-12 066,388
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	-7 634,807	-1 257,714	-43,584	-2 968,228	-56,020	-631,333	-453,495	-929,589	-181,551	-271,272	-1 774,766	-249,499	-190,749	-972	-16 643,579	-237,087	-16 880,666
PRNT3 Produits nets des placements	2 912,122	131,356	24,123	445,494	61,081	136,877	30,895	155,943	5,599	35,351	129,267	1,531	19,658	33,622	4 122,919	32,537	4 155,456
CHNV3 Participation aux résultats	-64,792	-41,786		-514,490			-18,687	-152,814			-61,612				-854,181		-854,181
Solde Financier :	2 847,330	89,570	24,123	-68,996	61,081	136,877	12,208	3,129	5,599	35,351	67,655	1,531	19,658	33,622	3 268,738	32,537	3 301,275
PRNV11 Part des réassureurs dans les primes acquises	-13 566,498	-6 903,295	-534,951	-10 406,251	-333,367	-1 147,447	-1 109,087	-3 527,720	-757,022	-846,265	,000	,000	-194,476	,000	-39 326,379		-39 326,379
CHNV11 Part des réassureurs dans les prestations payées	5 525,219	582,135	,000	2 078,100	2,277	2,184	241,723	644,945	,000	360,000	,000	,000	87,587	,000	9 524,170		9 524,170
CHNV12, PRNV12 Part des réassureurs dans les charges de provisions	4 073,741	5,217	4,390	-379,884	10,323	98,722	-58,113	1 271,204	,000	-277,726	,000	,000	-33,005	,000	4 714,869		4 714,869
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs	2 404,461	737,661	,000	2 780,212	44,008	151,898	153,147	983,979	220,995	292,302	,000	,000	32,840	,000	7 801,503		7 801,503
Solde de Réassurance (2015) :	-1 563,077	-5 578,282	-530,561	-5 927,823	-276,759	-894,643	-772,330	-627,592	-536,027	-471,689			-107,054	,000	-17 285,837	,000	-17 285,837
Solde de Réassurance (2014) :	-1 888,162	-6 526,132	-498,963	-7 627,538	-170,283	-930,696	-913,464	-1 471,869	-563,574	-438,845			-411,828	,000	-21 441,353	,000	-21 441,353
Résultat technique (2015) :	9 003,900	488,121	-77,741	1 321,886	-39,792	1 294,643	-173,995	360,085	101,053	-297,800	-5 231,400	2 179,627	367,793	-24,082	9 272,298	192,649	9 464,947
Résultat technique (2014) :	7 446,074	305,539	-12,805	1 778,484	6,921	1 658,363	-175,368	278,684	57,675	102,231	-2 381,589	1 813,157	450,604	-10,570	11 317,402	259,682	11 622,437
Variation : 2015 - 2014	1 557,826	182,582	-64,936	-456,598	-46,713	-363,720	1,373	81,401	43,378	-400,031	-2 849,811	366,470	-82,811	-13,512	-2 045,104	-67,033	-2 157,490
Aug.Bénéfice	20,92%	59,76%	-507,13%	-25,67%	-674,95%	-21,93%	0,78%	29,21%	75,21%	-391,30%	-119,66%	20,21%	-18,38%	-127,84%	-18,07%	-25,81%	-18,56%
Aug.Perte																	
Dim.Bénéfice																	
Dim.Perte																	
Informations complémentaires :																	
Provisions pour primes non acquises à la clôture	18 525,952	1 095,512	109,745	4 266,643	1 670,999	749,795	345,146	1 562,883	184,205	336,704			153,439		29 001,023	776,454	29 777,477
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture	17 711,936	1 257,004	123,531	4 485,093	1 748,325	728,671	690,360	1 636,689	207,536	341,209			292,417		29 222,771	486,382	29 709,153
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture	75 748,180	2 204,852	563,659	9 610,950	290,556	3 706,302	302,490	3 997,616		854,332	4 683,412	52,434	365,383	74,732	102 454,898	596,000	103 050,898
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture	74 612,319	2 416,505	563,407	10 157,836	278,111	3 750,175	396,475	2 810,395		687,955	3 555,894	46,004	473,928	76,855	99 825,859	265,578	100 091,437
Provision pour PB et Ristournes à la Clôture	80,461	803,828	114,485	555,857	1,459	1,459	150,393	157,917	-12,962	1,027	122,283	-28,744	,750		1 946,754		1 946,754
Provision pour PB et Ristournes à l'Ouverture	-7,015	775,690	100,169	3,345	,400	,400	130,198	5,304	-13,211	1,028	122,283	-28,744	-2,424		1 043,098		1 043,098
Provision pour Equilibrage Crédit à la Clôture							2,078			,000							2,078
Provision pour Equilibrage Crédit à l'Ouverture							,000			85,857							85,857
Autres provisions techniques à la clôture :	2 847,491	1 814,034													2 847,491		2 847,491
- Provisions pour risques en cours															,000		,000
- Provisions mathématiques de rentes	2 801,561	1 814,034													987,527		2 801,561
- Arrérages de rentes à payer	19,644														19,644		19,644
- Réserve des rentes d'invalidité	26,286														26,286		26,286
Autres provisions techniques à l'ouverture :	2 717,841	1 648,652													2 717,841		2 717,841
- Provisions pour risques en cours	,000														,000		,000
- Provisions mathématiques de rentes	2 665,450	1 648,652													1 016,798		2 665,450
- Arrérages de rentes à payer	19,644														19,644		19,644
- Réserve des rentes d'invalidité	32,747														32,747		32,747

**Annexe n° 14 : Tableau récapitulatif des éléments constitutifs
de la participation des assurés aux résultats techniques et financiers au 31/12/2015**

Année d'inventaire	Exercice				
	2011	2012	2013	2014	2015
Participation aux résultats (état de résultat technique)	0	0	0	0	0
* Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)					
* Variation de la provision pour participation aux bénéfices	710 525	195 970	378 963	595 608	1 295 383
Participation aux résultats des contrats d'assurance vie					
* Provisions mathématiques moyennes	73 603 802	85 458 880	94 131 263	105 782 505	95 512 387
* Montant minimum de participation	0	0	0	0	0
* Montant effectif de la participation dont attribuée (y compris intérêts techniques) dont variation de la provision pour PB	0	0	0	0	0

La première partie du tableau correspond à la décomposition du poste participation aux bénéfices et ristournes de l'état de résultat technique de l'assurance vie en participation attribuée aux contrats et variation de la provision pour participation aux bénéfices. Ces éléments sont obtenus à partir de la nomenclature comptable. La seconde partie du tableau reprend les éléments suivants:

- a) Les provisions mathématiques moyennes qui correspondent à la moyenne arithmétique des provisions mathématiques à l'ouverture et à la clôture de l'exercice;
- b) Le montant minimum de la PB qui est déterminé sur la base des obligations contractuelles en la matière.
- c) Le montant effectif de la participation aux bénéfices qui reprend le total de la partie (1) du tableau.

**Annexe n° 15 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Vie au 31/12/2015**

	Raccordement	Total
Primes Acquisées	PRV11	24 582 289
Charges de prestations	CHV11	<55 087 879>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV12, CHV21, CHV22 CHV3	36 333 838
Solde de souscription :		5 828 248
Frais d'acquisition	CHV41, CHV42	<1 819 959>
Autres charges de gestion nettes	PRV4, CHV43, CHV5	<1 925 788>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<3 745 747>
Produits nets de placements	PRV2, CHV9	3 038 532
Participation aux Bénéfices & Ristournes	CHV3	<847 533>
Solde Financier :		2 190 999
Primes cédées ou rétrocédées	PRV11 2° Colonne	<288 663>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11 2° Colonne	88 291
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV12 2° Colonne	19 699
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3 2° Colonne	-
Commissions reçues des réassureurs	CHV44 2° Colonne	4 239
Solde de réassurance :		<176 434>
Résultat technique :		4 097 066
Informations complémentaires :		
Versements périodiques de rentes Vie		31 103
Montants des rachats Vie		346 325
Capitaux échus Vie		51 911 386
Provisions techniques brutes Vie à la clôture		81 171 560
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture		117 186 683

**Annexe n° 16 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Non Vie au 31/12/2015**

	Raccordement	Total
Primes acquises		
Primes émises	PRNV11	99 943 489
Variation des primes non acquises	PRNV12	<68 324>
Charges de prestations		
Prestations et frais payés	CHNV11	<55 901 490>
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12, CHNV2, CHNV3 CHNV6	<3 643 500>
Solde de souscription :		40 330 175
Frais d'acquisition	CHNV41+CHNV42	<4 814 278>
Autres charges de gestion nettes	CHNV43, CHNV5 et PRNV2	<12 066 388>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<16 880 666>
Produits nets de placements	PRNT3	4 155 456
Participation aux Bénéfices & Ristournes	CHNV3	<854 181>
Solde Financier :		3 301 275
Part des réassureurs dans les primes cédées	PRNV11, PRNV12 2° Colonne	<39 326 379>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHNV11 2° Colonne	9 524 170
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHNV12, CHNV2 2° Colonne	4 714 869
Commissions reçues des réassureurs	CHNV44 2° Colonne	7 801 503
Solde de Réassurance :		<17 285 837>
Résultat technique :		9 464 947
Informations complémentaires :		
Provisions pour primes non acquises à la clôture		29 777 477
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture		29 709 153
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture		103 050 898
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture		100 091 438
Provision pour Equilibrage Crédit à la Clôture		2 078
Provision pour Equilibrage Crédit à l'Ouverture		85 857
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes		1 946 753
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes		1 043 098
Autres provisions techniques à la clôture		2 847 491
Autres provisions techniques à l'ouverture		2 717 841

RAPPORT GENERAL

Mesdames et Messieurs les Actionnaires

Compagnie d'Assurances et de Réassurances « ASTREE »

45, Avenue Kheireddine Pacha, 1080 Tunis

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- L'audit des états financiers de la COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «ASTREE», tel qu'ils sont joints au présent rapport, faisant ressortir un total net de bilan de **392 508 173 dinars** et un résultat bénéficiaire de **12 661 548 dinars** ;
- Les autres obligations légales et réglementaires.

Rapport sur les états financiers

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de LA COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «ASTREE », comprenant le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La Direction de la Compagnie est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : La conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «ASTREE », ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2015, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous estimons par ailleurs utile d'attirer votre attention sur le fait que la société doit se conformer aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales traitant des participations croisées au sein des groupes de sociétés.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 – 117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné le système de contrôle interne et les procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre intervention. Sur la base des travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons également procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous n'avons pas d'observations à formuler sur le respect de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances « ASTREE » de la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Fait à Tunis, le 25 mars 2016

Les commissaires aux comptes

Adel Mohsen CHAABANE
ECC MAZARS

Chiheb GHANMI
La Générale d'Audit & Conseil

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application des articles 200 et 475, du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informé de l'existence de conventions ou opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

Deux membres du personnel de la Banque de Tunisie ont été détachés auprès de sa filiale ASTREE. La charge brute du personnel détaché auprès de cette société relative à l'exercice 2015 s'élève à 131 780 Dinars.

Par ailleurs, et en dehors de la convention précitée, nos investigations n'ont relevé aucune convention en dehors des opérations courantes nécessaires à la réalisation de l'objet social, y compris une convention de bancassurance, une convention de location à titre gracieux de locaux d'archivage avec la Banque de Tunisie en contre partie de la mise à la disposition de cette dernière de locaux dans le cadre des contrats de bancassurance et une convention de location à titre onéreux d'un local avec la Banque de Tunisie.

C- Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

1- Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définies comme suit :

Le comité de rémunération, issu du Conseil d'Administration du 03 février 2011, a arrêté la rémunération du Directeur Général à 150 000 dinars par année.

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis annuellement à l'approbation de l'assemblée générale annuelle.

2- Les obligations et engagements vis-à-vis du Directeur Général et des membres du conseil d'administration, tels qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en dinars) :

	DG	Administrateurs
	Charges de l'exercice	
Avantages à court terme	150 000	-
Jetons de présence	10 000	80 000
TOTAL	160 000	80 000

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Tunis, le 25 mars 2016

Les commissaires aux comptes

Adel Mohsen CHAABANE
ECC Mazars

Chiheb GHANMI
La Générale d'Audit & Conseil